

INFOS ET INSCRIPTIONS

Office de Tourisme du Pays de Falaise
Bld de la Libération 14700 Falaise
02 31 90 17 26 - info@falaise-tourisme.com
<http://petitssuissesnormands.jeblog.fr/>

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Organisation

Le raid du père Noël est un raid orientation pédestre se déroulant en autonomie. Cette épreuve est une course nature en milieu urbain, forêt et campagne dans le pays de Falaise. L'itinéraire est librement choisi par les participants mais comporte des points de passage obligatoires (balises et contrôleurs). Le raid est organisé par l'association « Les petits suisses normands » et il s'agit de la 1ère édition.

Le raid du père Noël se veut respectueux de certaines valeurs fondamentales telles que le respect de l'environnement, des populations locales, le fair play et la courtoisie envers tous les acteurs du Raid. Les équipes doivent respecter la nature et ne pas traverser les propriétés privées sans autorisation explicitement donnée par l'organisateur au briefing.

ARTICLE 2 : Programme des épreuves

Trois formules sont proposées aux participants :

- Parcours des « Gnômes » : Accueil à partir de 13h30. Briefing obligatoire pour tous à 16h50. Départ en car à 17h10 et 17h40 pour le lieu de départ du raid.

Course à pied en orientation : 12 km (temps maximum 2h20)

Niveau des participants : débutant à sportif

- Parcours des « Trolls » : Accueil à partir de 13h30. Briefing obligatoire pour tous à 15h50. Départ en car à 16h10 et 16h40 pour le lieu de départ du raid.

Course à pied en orientation : 24 km (temps maximum 3h30)

Niveau des participants : sportif à confirmé

- Parcours des « Farfadets » : Accueil à partir de 13h30. Briefing obligatoire à 14h45. Départ en car à 15h00 pour le lieu de départ du raid.

Course à pied en orientation : 36 km (temps maximum 5h)

Niveau des participants : confirmé

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours jusqu'au jour du départ en cas de nécessité.

ARTICLE 3 : Conditions de participation des équipes

Les équipes sont composées de 2 à 5 personnes. Seules les équipes composées d'au moins deux personnes seront autorisées à prendre le départ du raid. Les 3 parcours sont ouverts aux équipes féminines, mixtes et masculines. Les parcours « moyen (trolls) » et « long (farfadets) » sont réservés aux concurrents majeurs le jour de l'épreuve (18 ans au 15/12/2012). Le parcours « court (gnômes) » est ouvert aux mineurs de plus de 16 ans le jour du raid dans une équipe composée d'au moins un majeur. Une autorisation parentale de participation au raid devra être fournie par les concurrents mineurs avec le dossier d'inscription.

Les concurrents devront également fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition de la course à pied ou course d'orientation datant de moins d'un an à la date du raid (licences FFA, triathlon, FFCO acceptées).

ARTICLE 4 : Inscription

Les droits d'inscription s'élèvent à 10 € par personne sur les trois parcours. Cette inscription comprend : transfert des concurrents, la sécurité sur l'épreuve, un gobelet de soupe et la mise à disposition d'une salle chauffée avec douches à la fin de l'épreuve. Chaque inscription sera validée dès réception complète du bulletin d'engagement, des droits d'inscription et des certificats médicaux. Le nombre maximum de participant est limité à :

- 100 personnes sur le raid court
- 100 personnes sur le raid moyen
- 49 personnes sur le raid long

Date limite d'inscription : 08/12/2012

La liste des inscrits sera mise en ligne sur le blog de petits suisses normands. (<http://petitssuissesnormands.jeblog.fr/>)

ARTICLE 5 : Annulation / Remboursement

En cas de demande d'annulation d'inscription avant le 01/12/2012, les droits d'inscription sont remboursés sur demande écrite.

Les droits d'inscription au « Raid du père Noël » restent acquis à l'Organisation pour toute demande d'annulation d'inscription après le 01/12/2012.

En cas de force majeure (alerte orange, avis de la préfecture, ...) l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Les concurrents ne pourront pas prétendre à un remboursement du prix de l'engagement.

ARTICLE 6 : Assurance

Chaque concurrent doit posséder une assurance individuelle accidents le prémunissant contre les risques inhérents à la participation au raid du

père Noël. L'organisateur est lui aussi couvert par un contrat d'assurance « Responsabilité civile organisateur » en conformité avec le Code du Sport.

L'organisation ne sera pas tenue responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve. Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause et dégagent par avance l'organisateur de toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir pendant l'épreuve. L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du Code de la Route. Ce comportement entraînera une mise hors course immédiate.

ARTICLE 7 : Droit à l'image

Tous les concurrents s'engagent à l'abandon des droits d'utilisation et de reproduction de leur image prise lors de l'épreuve.

ARTICLE 8 : Principe de l'épreuve

Le chronomètre est déclenché au début de l'épreuve et est arrêté au passage des concurrents à l'arrivée. Il s'agit d'une course au score. Les équipes doivent poinçonner le maximum de balises dans un temps donné. Les équipes sont responsables de leur pointage. Une barrière horaire sera précisée sur la feuille de route et lors du briefing d'avant course. Chaque minute dépassée après cette barrière horaire entraînera une pénalité de balises.

ARTICLE 9 : Evolution des équipes sur le parcours

Les participants sont tenus de respecter toutes les consignes données par les organisateurs (briefing et signaleurs). Les équipes doivent toujours rester groupées sur le parcours, c'est-à-dire à portée de vue et de voix entre les concurrents de la même équipe.

Les passages obligatoires (traversées de route...) indiqués sur la carte et les itinéraires doivent être impérativement respectés sous peine de disqualification.

Chaque concurrent se doit de respecter le code de la route et se doit de porter assistance aux personnes si cela est nécessaire.

L'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraînera une mise hors course de l'équipe.

En cas d'abandon, l'équipe doit informer la direction de course de son arrêt en contactant le numéro de portable de secours ou en se rendant au point d'arrivée.

La fermeture des parcours est prévue pour 20h30. Passé cet horaire, les balises seront ramassées. Nous demandons alors aux concurrents de rejoindre le plus rapidement possible l'arrivée.

ARTICLE 9 BIS : Pénalités

Tout franchissement de propriétés privées entraînera une mise hors course immédiate.

ARTICLE 10 : Matériel obligatoire

Matériels obligatoires : Un téléphone portable correspondant au numéro donné sur le bulletin d'inscription (téléphone secours mentionné sur les cartes), une lampe (frontale de préférence), un vêtement réfléchissant (gilet jaune) par concurrent, couverture de survie, des chaussures adaptées à la course en sous bois.

Matériel conseillé : boussole, gourde ou poche à eau, ravitaillement (barres énergétiques). Il est conseillé de couvrir les jambes couvertes.

ARTICLE 11 : Classement - récompenses

Le classement est constitué d'abord par l'addition des points indiqués pour chaque balise, puis en cas d'égalité par le temps mis pour faire l'épreuve. Il existe un classement pour les catégories Homme, Mixte et Femme sur chacun des parcours. Un cadeau sera offert à chaque concurrent. Les lots ne seront remis que lors de la remise des prix. Aucun lot ne sera envoyé ultérieurement.

ARTICLE 12 : Challenge Club

Un challenge Club est mis en place. Le classement est fonction du nombre de participants de chaque club. Chaque participant est pondéré suivant le parcours (1 sur le Gnôme, 2 sur le troll et 3 sur le farfadet). Le club qui totalise le plus de points remporte le challenge.

Challenge USPF : Un classement spécifique aux associations adhérentes à l'USPF sera également réalisé sur le même principe de points.

ARTICLE 13 : Acceptation du règlement

Les concurrents doivent avoir lu le présent règlement et l'acceptent à partir du moment où ils s'inscrivent au raid.

RANDO RAID

DU PERE NOEL

L'Aventure hivernale du Pays de Falaise !

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2012
A FALAISE
15H - 21H

CHALLENGE PAR ÉQUIPE 4 PARCOURS AU CHOIX
2 CONCEPTS : RANDO ET COURSE D'ORIENTATION

- Parcours familial des LUTINS (4km)
- Parcours court des GNOMES (12km)
- Parcours moyen des TROLLS (24km)
- Parcours long des FARFADETS (36km)

INSCRIVEZ-VOUS !

Bulletin à remettre à l'Office de Tourisme du
Pays de Falaise Bld de la Libération - 14700 Falaise
ou via info@falaise-tourisme.com



Les petits
suisses
normands
100% Nature



2 CONCEPTS

LE RAID : Il s'agit d'une course pédestre par équipe de 2 à 5 personnes où il faut poinçonner un maximum de balises en un temps limité. Le déplacement se fait de nuit avec une lampe frontale, une boussole et des cartes au 1/25000^e et 1/10000^e.

LA RANDO : Il n'y aura pas de chronométrage pour cette visite de Falaise en famille en semi nocturne. Nous proposerons un parcours ludique d'une heure. Les illuminations dans les rues permettront de cheminer sans matériel spécifique.

LES ÉPREUVES

* Les épreuves se déroulent par équipe de 2 à 5 orienteurs entre 15h et 20h30.

* Pour les épreuves courte et moyenne distance, les concurrents sont emmenés en bus pour une destination inconnue dans un rayon de 10 km autour de Falaise. Le départ échelonné des équipes est donné depuis une commune du pays de Falaise.

* Le premier départ sera donné à Pont d'Ouilly pour la longue distance (36 km)

La particularité de cette épreuve est qu'elle comporte deux parties distinctes :

- La 1^{ère} partie du parcours permet la découverte de notre belle campagne sur carte IGN au 1/25 000^e.

- La 2nd partie offre une visite nocturne de Falaise avec des cartes spécifiques d'orientation au 1/10 000^e.

* Les concurrents doivent établir un « plan de route » pour valider, à l'aide d'un carton de contrôle, un maximum de balises disposées sur leurs cartes. Le temps de course est limité pour obliger les équipes à faire des choix stratégiques, en fonction de leurs capacités. Seuls les meilleurs parviendront à valider tous les postes.

4 PARCOURS

LES LUTINS (parcours familial) : C'est une randonnée pédestre de 4 km située en ville. Le temps mis est libre. Les participants doivent poinçonner une dizaine de postes. Accessible à toutes et à tous, les supports fournis (photo-book, carte, road-book) assurent une recherche ludique des balises dans les rues de Falaise. C'est assurément le parcours idéal pour découvrir Falaise à son rythme.

LES GNOMES : Long de 12 km, il se déroule pour un tiers en campagne et deux tiers en ville avec un passage dans le parc de la Fresnaye. Une vingtaine de postes seront à valider et l'épreuve sera chronométrée.

- Accueil à partir de 13h30
- Briefing obligatoire à 16h50
- Départs en car (17h10 et 17h40)
- Temps de course limité à 2h20
- Niveau : débutant à sportif
- Fin de la course à 20h30

LES TROLLS : Au menu de ces 24 km, il y a deux tiers dans la campagne environnante et un tiers en ville. Les équipes essayeront de valider les trente cinq postes dans un temps de course limité.

- Accueil à partir de 13h30
- Briefing obligatoire à 15h50
- Départs en car (16h10 et 16h40)
- Temps de course limité à 3h30
- Niveau : sportif à confirmé
- Fin de la course à 21h

LES FARFADETS : Avec 36 km, ce parcours exigeant part de Pont d'Ouilly pour rallier Falaise. Le temps de course est limité à 5h. Les équipes essayeront de valider les postes dans un temps de course limité.

- Accueil à partir de 13h30
- Briefing obligatoire à 14h45
- Départ en car à 15h
- Temps de course limité à 5h
- Niveau : confirmé
- Fin de la course à 20h30



BULLETIN D'ENGAGEMENT

1 bulletin par équipe (2 à 5 personnes) à remettre à l'Office de Tourisme du Pays de Falaise avant le 8 décembre 2012 - Aucune inscription sur place

Epreuve choisie : • La Randonnée des Lutins (4km) - Gratuit

• Le Raid (Tarif par personne)

des Gnômes (12km) - 10€ des Trolls (24 km) - 10€ des Farfadets (36 km) - 10€

Nom de l'Equipe :

Participants :

Nom/prénom	Age	Email	COMMUNE
------------	-----	-------	---------

Si vous souhaitez participer dans le cadre d'un challenge des clubs, précisez le nom du Club et la commune où vous pratiquez votre discipline:

Je m'engage à joindre à ce bulletin:

- le règlement par chèque uniquement, à l'ordre des «Petits Suisses Normands»
- le certificat médical de chacun des participants datant de moins de 1 an ou une copie de la licence sportive (sauf pour la randonnée des lutins)
- pour les mineurs, l'autorisation parentale (à retirer auprès de l'Office de Tourisme)

DATE ET SIGNATURE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident